









du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

le samedi : 9h-12h30 et fermé le dimanche ALIMENTATION GENERALE - FRUITS ET LEGUMES - PRODUITS FRAIS FROMAGE A LA COUPE - MONDIAL RELAIS - GAZ – LIVRAISON A DOMICILE 1 rue du Printemps – 61250 DAMIGNY TÉl. 02 33 15 36 75







Podologue
Nicolas GOUVENOU
10 rue Principale Damigny
02 33 29 30 31



LA VÉTÉRANE DE DAMIGNY



9h15: Courses des Ecoles

10h00 : Course 10 km Masters Dernière édition

Départ décalés selon l'âge avec classement scratch

15h00: Les Elles de l'Orne











Le club A3 Alençon en partenariat avec Running Conseil et avec le soutien de la commune de Damigny et du Conseil Départemental de l'Orne organise dimanche 13 octobre 2024 à partir de 10 h

la 11e et **dernière** édition de « La Vétérane de Damigny » dans les rues et les sentes de Damigny, course pédestre réservée aux vétérans, avec départs différés selon l'âge des participants et classement scratch toutes catégories, hommes et femmes à l'arrivée (voir tableau page ci-contre).

Inscription par Internet sur www.normandiecourseapied.com



Inscription: 7€ jusqu'au 30/9 - 10€ jusqu'au mercredi 9 octobre 2024

REGLEMENT

Art.1 Le parcours comporte 1 boucle d' 1 km au départ suivie par trois boucles de 3 km chacune; Il se déroule dans les rues et sentes de Damigny. Les participants s'engagent à accomplir la totalité du parcours sous peine de disqualification.

Art.2 La course La Vétérane de Damigny est ouverte à partir de la catégorie M35.

Art. Inscription uniquement sur Internet jusqu'au 9 octobre . 7€ puis 10€

Art.4-1 Les athlètes fourniront la copie papier d'une licence FFA, FSCF, la FSGT option course à pied en compétition(année 2024-2025) OU Pour les autres participants, ils devront fournir le PPS.

Art.6 Les départs selon les catégories seront donnés selon une grille de départ jointe en annexe en commençant par les M 8-9 pour terminer par les M35 à partir de 10 h.

Art.7 Les départs sont fixés à partir de 10h sur le parking de la Maison des Loisirs (voir plan).

Art.8 Un classement scratch toutes catégories, hommes et femmes, dans l'ordre d'arrivée sera établi. Des récompenses seront attribuées aux 15 premiers hommes et 10 premières femmes.

Art.9 . La féminine et l'homme ayant réalisé le meilleur temps et les trois athlètes hommes et trois athlètes femmes les plus âgés seront récompensés.

Art.10 La remise des récompenses aura lieu au niveau du départ de la course à partir de 11h30 .

Art.11 Droit à l'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisateur un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

Art. 12 L'organisation ne pourrait être tenue responsable de la publication des résultats sur des sites Internet

Art. 13 Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourrait être effectué et aucune indemnité perçue.

Art.14 **Une course des Ecoles** est organisée pour les écoliers des classes primaires sur 2 distances selon l'âge, 600m pour maternelle/CP et 1000m pour CE/CM sans classement. Les parents devront remplir une autorisation parentale à cet effet , disponible sur place ou sur le blog du club A3 Alençon.

Art.15 Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses.

Au départ à partir de 8 h 30		
Horaires départs	catégories	groupes départ
10h00	M8-9 nés en 1945 et avant	-
10h02	M7 nés en 1946 - 1955	1
10h06	M6 nés en 1956 - 1960	2
10h08	M5 nés en 1961 - 1965	3
10h09' 30	M4 nés en 1966 - 1970	4
10h 11' 30	M3 nés en 1971 - 1975	5
10h12' 30	M2 nés en 1976- 1980	6
10h13' 30	M1 nés en 1981 - 1985	7

M0 nés en 1986 - 1990

10h 14' 00

RETRAIT DES DOSSARDS